

chercher à atténuer l'étendue de leurs devoirs. Car, eux aussi, ils ont des devoirs à remplir, et, pour avoir le complet exercice de leurs droits, il leur faut accomplir ces devoirs dans toute leur intégrité.

Comment instruire ces classes ouvrières, malheureusement trop disposées à accepter les préjugés qui les ont jusqu'ici nourries et bercées, comment faire pénétrer dans ces intelligences, trop souvent obscurcies par les sophismes de rhéteurs intéressés, la lumière de la vérité ?

Le problème n'est pas insoluble, et M. de Mun en a indiqué la solution avec sa netteté ordinaire. Il faut que les catholiques, par la plume, par la parole, expliquent en toutes occasions ces droits et ces devoirs et les formulent, comme l'a fait le Souverain Pontife, avec une rigoureuse exactitude ; il faut qu'ils se tiennent également éloignés d'une philanthropie exagérée et d'une rigueur maladroite, qu'ils s'inspirent avant tout de la charité évangélique et des paroles du divin Maître, apprenant à l'ancienne société païenne étonnée la dignité du travailleur et de l'artisan.

Il faut que l'ouvrier de nos jours sente de plus en plus, que ce ne sont pas les principes d'une philosophie rationaliste ou matérialiste qui doivent guider ses actes, mais les immuables vérités de la religion de Jésus-Christ.

Et maintenant est-ce aux grèves, telles que paraissent l'entendre les sociétés qui conduisent les ouvriers, que les travailleurs doivent recourir pour obtenir leurs revendications ? Non assurément, quand, surtout elles sont accompagnées de violences, de meurtres et de pillages, comme on l'a vu dernièrement, non seulement en Europe, mais en Amérique.

La liberté du travail a été violée par les grévistes, les lois n'ont pas été respectées, et sous l'empire d'une excitation malsaine une partie des ouvriers se met en hostilité déclarée avec la société.

Il y a là un véritable péril qui ne laisse pas de préoccuper vivement les esprits sérieux. Aussi faut-il réagir contre l'emploi de pareils moyens qui ne font qu'aviver les haines et les colères entre deux classes dont l'union assurerait la prospérité matérielle et morale.

Cette union ne se fera que par l'accord de la religion, et des gouvernants. Déjà de nombreux exemples prouvent que les grèves ne frappent pas des établissements dirigés par de vrais catholiques,